

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ON DEMANDE DE SIGNER L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT
DU NORD DU MANITOBA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, depuis que l'entente fédérale-provinciale sur le développement du nord du Manitoba a pris fin il y a un an, entente dans laquelle 155 millions de dollars ont été engagés, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Gray) a évité de rencontrer son homologue manitobain, M. Jay Cowan, bien que la province ait insisté à maintes reprises pour que les négociations aboutissent et que le ministre fédéral ait promis qu'une réunion aurait lieu à la fin d'avril ou au début de mai. Je propose donc, appuyé par le député de Selkirk-Interlake (M. Sargeant):

Que le ministre responsable de l'entente concernant le nord du Manitoba signe avec cette province, avec le plein consentement de tous les membres du cabinet, une entente qui prévoit suffisamment de crédits fédéraux pour réaliser les programmes de développement du nord du Manitoba.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LES DEVIS FOURNIS AUX CONSTRUCTEURS NAVALS SELON LE
SYSTÈME IMPÉRIAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, étant donné que les constructeurs navals des chantiers de radoub de Port Weller ont dépensé beaucoup d'argent pour passer du système impérial au système métrique, ce qui ne leur a pas servi à grand chose puisque le gouvernement du Canada leur a adjugé le contrat de construction d'un brise-glace daté de septembre 1981 dont les devis étaient entièrement en pieds et en pouces, je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le gouvernement permette à toutes les entreprises de fonctionner avec le système de mesures qui leur convient le mieux et qu'il cesse d'imposer le système métrique, ce qui devient manifestement ridicule.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

LES SINISTRES

LA RÉPARATION DE LA TRAVÉE DU PONT FERROVIAIRE SUR LE
FRASER, À WESTMINSTER (C.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je voudrais présenter une motion très urgente au sujet de l'incendie qui a détruit le pont ferroviaire qui enjambait le fleuve Fraser à New Westminster. Étant donné que le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) m'avait dit qu'il prendrait immédiatement des mesures pour s'assurer que cette travée soit rouverte le plus rapidement possible et qu'il n'a encore rien fait, je propose, appuyée par le député d'Oshawa (M. Broadbent):

Que la Chambre invite le ministre à prendre des mesures aujourd'hui même pour que la travée du pont ferroviaire qui enjambe le fleuve Fraser soit réparée pour permettre le passage des navires.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA HAUSSE DU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE CENTRALE—
LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, qui sait sûrement que le taux d'escompte vient d'être fixé à 15% p. 100, soit ½ p. 100 de plus que la semaine passée. Cette hausse fera inévitablement monter les taux d'intérêt, hypothécaires et autres, et elle résulte directement, bien sûr, de la baisse du dollar canadien ces derniers jours. Dans le passé, j'ai recommandé au gouvernement de modifier sa politique en vue de soustraire le dollar à certaines pressions et de faire baisser les taux d'intérêt. Le gouvernement songe-t-il à apporter d'autres changements à ses politiques budgétaire, énergétique et en matière d'investissements étrangers pour atténuer les pressions sur le dollar et partant, faire baisser les taux d'intérêt au Canada?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, chose certaine, le dollar américain a augmenté de valeur par rapport à la plupart des principales monnaies; le dollar canadien n'est certes pas une exception. S'il y a d'autres changements de politique à annoncer, cela se fera en temps opportun et dans les formes habituelles.

M. Wilson: Madame le Président, je n'ai rien demandé au sujet du dollar caandien; j'ai posé une question au sujet des taux d'intérêt qui causent de nombreux maux au Canada.